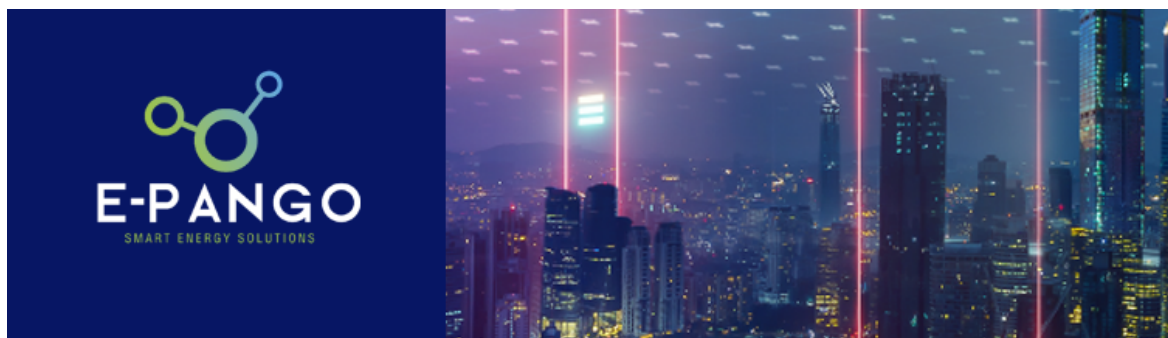




RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

PARIS, le 30 août 2023 – 08h00

Résultats semestriels au 30 juin 2023

E-PANGO (code ISIN : FR0014004339 - mnémonique : ALAGO), spécialiste de la fourniture d'énergie aux entreprises et aux collectivités publie aujourd'hui les résultats du 1^{er} semestre clos le 30 juin 2023.

Le premier semestre 2023 a été marqué par l'absence d'activités compte tenu de la situation juridique et ceci malgré toute une série de décisions juridiques favorables.

m€	30 juin 2023	31 décembre 2022	30 juin 2022
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	0,1	23,5	23,1
Marge brute ⁽²⁾	0,1	4,8	4.5
EBITDA ⁽³⁾	-0,5	3,0	2.1
Résultat d'exploitation	-0,7	1,5	0.6
Résultat net	-1,6	-0,2	0.1

(1) Ventes d'énergie (MWh consommés + abonnements + certificats de capacité + GO)
+ refacturation du coût de l'acheminement

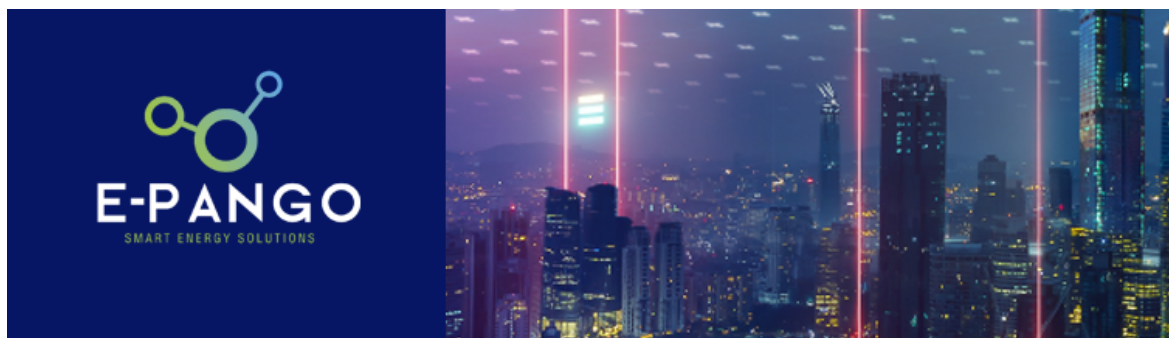
(2) Marge brute = ventes d'énergie (MWh consommés + abonnements + certificats de capacité + GO) + refacturations
du coût de l'acheminement – approvisionnements – coût de l'acheminement

(3) Résultat d'exploitation + Dépréciations + Amortissement

Au 30 juin 2023, la trésorerie (disponibilités et VMP) s'établit à 2 216 K€.

Un début d'année 2023 marqué par l'absence d'activité de fourniture et le poids des dépenses juridiques engagées

Sur le plan juridique, la Société a obtenu le 17 avril 2023 par le Tribunal de commerce de Paris la reconnaissance que la décision de résiliation du 7 février 2022 par RTE de notre accord de participation avec RTE, était sans fondement juridique. L'accord de participation de la Société est de nouveau opérationnel suite à un avenant signé avec RTE le 21 août 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} août 2023.



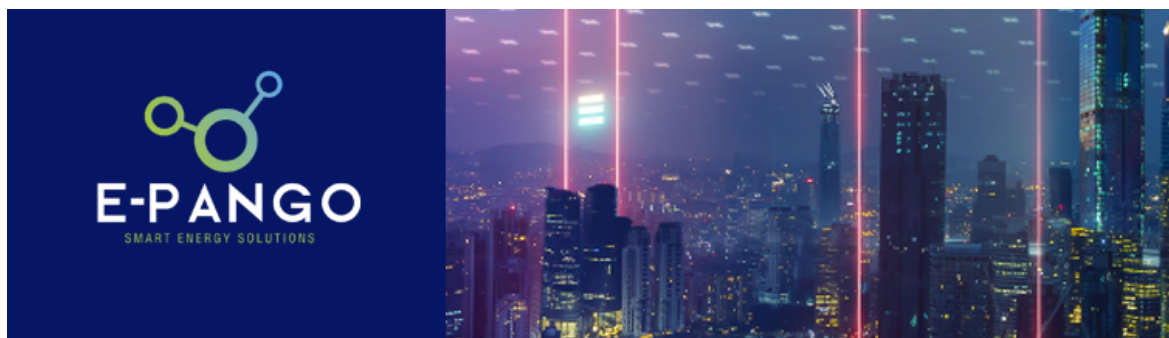
La Société a demandé immédiatement à la Ministre de la Transition Energétique le retrait des deux arrêtés du 18 février et du 18 mars 2022 qui suspendaient notre activité de fourniture, ces deux arrêtés étant comme la résiliation de notre accord de participation, sans fondement juridique et ceci depuis la décision du Conseil d'Etat du 17 octobre 2022.

La Société a demandé à EPEXSPOT de réactiver son accès au marché spot. Il reste à réactiver les accès aux différents réseaux de distribution dans les prochaines semaines.

La Société prévoit d'accueillir les premiers points de livraison dans les prochains mois afin de pouvoir être en mesure de redémarrer progressivement son activité.

Toujours sur le **plan juridique**, il convient d'ajouter :

- 1) La société, après une première décision défavorable de la Cour d'Appel de Paris, a obtenu une décision favorable toujours de la Cour d'Appel de Paris le 6 juillet 2023 contre le groupement RIVP-HSF-HENEO. Cette décision favorable a permis la levée des saisies conservatoires réalisées à la demande du groupement RIVP-HSF-HENEO.
- 2) La Société a déposé un référé suspension, en procédure d'urgence, auprès du Conseil d'Etat suite à une décision de la Commission de régulation de l'énergie qui a demandé à la Caisse des Dépôts et des Consignations, gestionnaire du dispositif ARENH, de nous envoyer une facture du fait que nous n'avions plus de clients pendant la période de référence de l'ARENH, soit du 1^{er} avril au 31 octobre 2022. Malgré une première lettre rappelant que c'est la Commission de régulation de l'énergie qui est responsable de cette situation du fait sa délibération du 20 janvier 2022 annulée ensuite par le Conseil d'Etat, cette dernière a maintenu sa position. Par ordonnance en date du 25 août 2023, le Conseil d'Etat a rejeté notre requête. La Société va demander au Conseil d'Etat de se prononcer sur le fond.
- 3) La Société est dans l'attente de la décision de l'Autorité de la Concurrence depuis l'audience du 6 juillet 2023.
- 4) La Société finalise sa demande d'indemnisation à l'encontre de EDF, RTE et ENEDIS qui devrait être déposée auprès du Tribunal de Commerce de Paris dans les prochaines semaines.
- 5) Un ancien client, l'Opéra National de Paris, nous a fait parvenir des titres exécutoires pour être dédommagés des surcoûts engendrés par le transfert à Enedis puis à EDF. La Société a indiqué à l'Opéra National de Paris qu'elle ne pouvait être tenue responsable du transfert qui résultait de la décision de résiliation de notre accord de participation par RTE, résiliation sans fondement juridique, et que par conséquent il convenait que l'Opéra National de Paris se retourne contre RTE.



Sur le **plan stratégique** :

Le SMART, solution innovante d'autoconsommation, de stockage intelligent et de gestion des moyens intermittents, évolue et va faire l'objet de nouveaux tests en situation réelle au cours du quatrième trimestre 2023. Cette dernière version, développée par l'équipe technique d'E-PANGO, permet de répondre aux nouvelles contraintes du marché de l'énergie (volatilité des prix, intraday) en garantissant à nos clients les mêmes niveaux de gain sur leurs factures énergétiques qu'auparavant.

Sur la **situation énergétique**, notons les tendances actuelles :

- Baisse des prix de marché avec un prix 2023 actuellement à 110,83¹ €/MWh soit en net retrait par rapport aux prix de marchés utilisés fin 2022 pour l'élaboration des tarifs ou des prix de l'électricité (environ 445 €/MWh pour la partie écrêtée de l'ARENH par exemple) ;
- Volatilité croissante des prix spots au cours de la journée liée à l'accroissement de la production solaire dans la plupart des pays européens ;
- Baisse très significative de la demande électrique provenant essentiellement des secteurs industriels et tertiaires avec un retour au niveau de consommation de l'an 2000 alors que la population française a augmenté de 6.8 millions habitants entre 2000 et 2023 ;
- Augmentation de la production intermittente (solaire, éolien) qui devrait dépasser 70 TWh en 2023 ;
- Petite amélioration de la production nucléaire avec une prévision pour 2023 de 320-330 TWh (soit le niveau de production de 1993-1994) à comparer à 280 TWh en 2022, sans oublier que le niveau de la production nucléaire française serait de l'ordre de 500 TWh si la disponibilité du parc était conforme aux standards internationaux.

Malgré la faiblesse de la production du parc nucléaire exploité par EDF, la production à faible coût marginal (nucléaire, hydraulique, éolien, solaire) sera en 2023 presque équivalente à la demande, ce qui est cohérent avec l'évolution des prix de marchés constatés en 2023.

Ces tendances confortent notre stratégie, la crise énergétique ayant servi d'accélérateur et de prise de conscience par une partie des clients d'intégrer les changements induits s'ils veulent pouvoir maîtriser, autant que faire se peut, leurs factures électriques pour les prochaines décennies.

ACTIFIN.

Contact Investisseurs :

Actifin
Benjamin Lehari
+33 (0)1 56 88 11 11
blehari@actifin.fr

Contact Presse Financière :

Actifin
Isabelle Dray
+33 (0)1 56 88 11 29
idray@actifin.fr

¹ Prix spots jusqu'au 26 août 2023 et prix forward ensuite (EPEXSPOT, EEX)